PAT de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

PAT Dombes Saône Vallée

Date de la dernière actualisation : 12/05/2026

› **PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2**
› **Date de labellisation : 2026**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes **Ain**

Contexte territorial : la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée regroupe 19 communes pour 41 975 habitants. Avec 10 173 hectares de Surface Agricole Utile (en 2020), l'agriculture représente alors 1,6% des actifs du territoire. Différentes tensions et enjeux viennent ainsi marquer le contexte territorial sur les thématiques agri-alimentaires.
Une production agricole concentrée et spécialisée : le territoire est très fortement orienté vers les grandes cultures et l'élevage (bovins, volailles), occupant 99% des surfaces. Les productions fruitières et légumières sont quasiment absentes, se développant principalement en bord de Saône. La SAU moyenne par exploitation sur Dombes Saône Vallée continue d'augmenter (+29% entre 2010 et 2020) quand le nombre total d'exploitations diminue de 31% : on assiste donc à une accélération du phénomène de concentration. Il est à noter le recul de l'élevage sur le territoire ces dernières années, avec une chute spectaculaire de la filière porcine notamment. Le territoire n'échappe pas à des mécanismes de pression foncière particulièrement fort. Ainsi, ce sont 1300ha de SAU qui ont été perdus en 10 ans (2010-2020). A noter que 65% des sols artificialisés le sont pour la construction d'habitations. Ces différents mouvements impliquent et supposent des transmissions d'exploitation de plus en plus difficile : moins de terres disponibles, des terres morcelées, de plus en plus grandes, nécessitant de forts investissements. Sur le territoire, l'âge moyen des chefs d'exploitation s'élève à 51 ans, laissant présager une poursuite des tendances. Enfin, s'ajoutent à ces éléments les problématiques climatiques et environnementales : érosion des sols, diminution des recharges de nappe, augmentation des occurrences d'événements extrêmes, impact du drainage agricole, nitrates, etc. Face à ces constats, le PAT entend produire des réponses à ces quatre enjeux : Le maintien du foncier agricole, l'installation et la transmission des exploitationsLa diversification de l'offre agricole locale et l'augmentation de la résilience du territoireLe développement des productions de qualitéLa réponse agronomique aux défis du changement climatique
Une transformation clé pour relocaliser des filières : concernant les grandes cultures, le territoire dispose des trois acteurs majeurs de collecte/transformation principalement tournés vers les circuits longs. A leur côté, quatre moulins artisanaux ou semi-industriels coexistent. Concernant l'élevage, l'abattage est complexe dans le département, des solutions collectives émergent pour les petits ruminants. Ainsi, trois enjeux viennent circonscrire l'action du PAT : Le maintien de l'activité d'abattage de toutes les activités d'élevageLa relocalisation des filières céréales (pain local)Le maintien et le développement d'outils de transformation collectifs
Des difficultés d'accès aux produits locaux : sur la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, 40,8% des habitants n'ont pas de commerce alimentaire dans leur commune (15,5% au niveau national). A ces problématiques d'accès physiques s'ajoutent des enjeux de santé publique lié à l'alimentation de plus en plus prégnant : augmentation de la prévalence de personnes diabétique de type 2, de personnes en situation d'obésité ou des cas de cancers. Enfin, si le territoire n'affiche pas des taux élevés de risque à la précarité alimentaire, il n'en demeure pas moins des personnes dépendantes de l'aide alimentaire qu'il convient d'accompagner vers une alimentation saine. De ces constats ressortent trois enjeux principaux : Le développement des circuits courts par le maillage du territoire de points de vente de produits locaux (accessibilité géographique)La promotion de pratiques d'achat durables (accessibilité cognitive)La structuration de filières de qualité pour l'aide alimentaire (accessibilité financière)
Le levier de la restauration collective : un diagnostic mutualisé avait permis de mettre en évidence de grosses lacunes sur le respect de la loi EGalim sur le territoire et des besoins d'accompagnements de la part des cantines et établissements du territoire. Des freins sont identifiés par ces structures : une méconnaissance, une crainte de coûts qui augmentent, un déficit de structuration des producteurs pour répondre aux besoins, des contraintes logistiques. Conscient du levier que représente la restauration collective pour soutenir la production locale, fournir une alimentation de qualité aux convives et sensibiliser, le PAT fixe trois enjeux principaux : La sensibilisation à l'alimentation durableL'accompagnement à l'atteinte des objectifs de la loi EGalimLa relocalisation des approvisionnements
Fort de ces éléments de diagnostic et des enjeux associés, le PAT a acté cinq orientations stratégiques qui guident ses actions : 1- Préserver, valoriser et diversifier l'agriculture locale2- Promouvoir des modes de production de qualité adaptés au climat3- Réancrer les circuits via la relocalisation des filières4- Favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous5- Améliorer les pratiques durables de la restauration collective

Chiffres clés du territoire

Contexte

41 526 habitants
19 communes
229,36 habitants/km^2
181,05km^2 de communes
257,90 ha artificialisés
3,46 tonnes de CO_2 d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an

Caractéristiques socio-économiques

14% de taux de pauvreté
6,28% de chômage
31 370€ de revenu médian

Lutte contre la précarité alimentaire

0 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0 associations par 10 km^2
0 associations par 1000 habitants

Organisation de l'espace agricole

10 863,14 hectares de SAU
60,00% de SAU
dont 6,62% de SAU en bio
dont 5,12% de légumineuses
dont 5,74% de prairies permanentes

Structures agricoles

146 exploitations
10 exploitations en bio

Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau
Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau
86 980,33m^3 d'eau utilisés pour l'irrigation
en hausse de 504,48% depuis 5 ans
36,69 de haie/ha de SAU

Distribution

13 enseignes de distribution
dont 4 GMS (moyennes et grandes surfaces)

Transformation

155 emplois dans la transformation
+13,97% des emplois dans la transformation depuis 5 ans

Restauration collective

36 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine
dont 23 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (Intercommunalité)**

Nom de l'instance de décision

COPIL PAT

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› **DRAAF**
› **Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse**
› **Conseil Départemental de l'Ain**
› **Région Auvergne-Rhône-Alpes**
› **Les 19 communes de la CCDSV**
› **La Communauté de Communes Val de Saône Centre**
› **Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône**

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› **Lycée agricole de Cibeins**

Acteurs de la production agricole dont foncier

› **Chambre d'Agriculture de l'Ain**
› **ADABio**
› **ADDEAR**
› **SAFER**
› **Exploitation agricole du lycée de Cibeins**
› **Syndicats agricoles**

Acteurs de la restauration collective

› **Cantines du territoire**

Acteurs de la santé

› **Promotion Santé**

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› **DRAAF**
› **Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse**
› **DDT de l'Ain**
› **Conseil Départemental de l'Ain**
› **Région AuRA**
› **Les communes de la CCDSV**
› **Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône**
› **La Communauté de Communes Val de Saône Centre**

› **Collectivités de l'interPAT de l'Ain**

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› **Lycée agricole de Cibeins**
› **Associations de sensibilisation à l'alimentation**

Acteurs de la production agricole dont foncier

› **Chambre d'Agriculture de l'Ain**
› **ADABio**
› **SAFER**
› **ADDEAR**
› **Terre de Liens**
› **AFOCG**
› **Agriculteurs**
› **Fédération des Cuma de l'Ain**
› **Exploitation Agricole du Lycée de Cibeins**

Acteurs de la transformation agroalimentaire

› **Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ain**
› **Chambre du commerce et de l'industrie**
› **Pôle des Bergers : abattoir pour petits ruminants**

Acteurs de la restauration collective

› **Cantines du territoire**
› **Entreprises et associations de la restauration collective**

Acteurs de la restauration commerciale

› **Traiteurs**

Acteurs de la distribution alimentaire

› **Entreprises de logistique et de transport alimentaire**
› **"Saveurs de l'Ain"**
› **Supermarchés**
› **Epiceries de villages**
› **Magasins de producteurs**

Acteurs de la santé

› **Promotion Santé**

Acteurs du social

› **Collectif l'Ain pour l'Autre**
› **Associations de lutte contre la précarité alimentaire**

Acteurs environnementaux

› **France Nature Environnement (FNE)**
› **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)**
› **Associations de promotion des haies (Mission Haie & Prenons Racine)**
› **Arthropologia**
› **Sympetrum**
› **ONF**
› **Association SPINOSA de Saint-Bernard**
› **Fédérations de pêche et de chasse de l'Ain**
› **Associations locales pêche et chasse**
› **AGESEF**

Les objectifs stratégiques du projet

Préserver, valoriser et diversifier l'agriculture locale pour répondre aux besoins du territoire - Enjeux associés : Le maintien du foncier agricole, l'installation et la transmission des exploitationsLa diversification de l'offre agricole locale et l'augmentation de la résilience du territoire
Promouvoir des modes de production de qualité, une agriculture adaptée au changement climatique et à la ressource en eau - Enjeux associés : Le développement des productions de qualité La réponse agronomique aux défis du changement climatique et à la ressource en eauLe maintien voire l'amélioration de la qualité de l'eau (pression intrants et pesticides) et l'anticipation sur la quantité
Réancrer les circuits d'approvisionnement alimentaires via la relocalisation des filières - Enjeux associés : Le maintien des activités d'élevage via la transformationLa relocalisation des filières céréales Le maintien et le développement d'outils de transformation collectifs
Favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous - Enjeux associés : La structuration de filières de qualité pour l'aide alimentaire (accessibilité financière)Le développement des circuits-courts par le maillage du territoire de points de vente de produits locaux (accessibilité géographique)La sensibilisation à l'alimentation durable
Améliorer les pratiques durables de la restauration collective territoriale - Enjeux associés : La relocalisation des approvisionnements de la restauration collectiveL'accompagnement à l'atteinte des objectifs réglementaire

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Etude des possibilités de diversification des revenus agricoles	Action programmée
	Maintien et developpement des circuits de proximité	Connaissance des enjeux et soutien des outils de transformation et de logistique du territoire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Développement d'actions de sensibilisation à destination des enfants	Action programmée
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Stratégie de communication auprès de différents publics cibles : des professionnels de la chaîne alimentaire, du grand public, des collégiens et lycéens, des scolaires	Action programmée
	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Développement de formations pour les élus des communes sur les sujets de restauration collective	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	Diagnostic des besoins sociaux santé/alimentation et déploiement de solutions	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Création d'espaces ou d'événements permettant de faciliter les transmissions d'information, de susciter les mutualisations entre acteurs de l’aide alimentaire	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Programme de sensibilisation du grand public et des agriculteurs sur l'entretien des haies	Action en cours
	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Création d'un espace de réflexion et d'anticipation des problématiques sur la ressource en eau	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Formation, sensibilisation et communication sur les couverts végétaux et les pratiques favorables à la ressource en eau	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Programme de plantation de haies	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Diagnostic complet des systèmes d'exploitation et accompagnement à l'évolution des pratiques	Action programmée
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Recensement, développement et diffusion de programmes d'accompagnement et de sensibilisation des producteurs sur les impacts du changement climatique	Action programmée
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Réflexion sur un système de mutualisation de la gestion des biodéchets issus des restaurants collectifs du territoire : ramassage, valorisation et réalisation d'un diagnostic du gaspillage alimentaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Création d'un réseau d'agents de la restauration collective des communes du territoire pour échanger des expériences et bonnes pratiques, recenser les besoins en formations, en accompagnements	Action programmée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Diagnostic de la restauration collective du territoire pour connaître les besoins et définition des scénarios d'évolution de la restauration collective pour mieux s'approvisionner localement	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Proposition d'accompagnement et de travail collectif autour de la rédaction des marchés publics pour les communes selon leur mode de gestion	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Stratégie foncière, de cession et de transmission des exploitations en lien avec les acteurs locaux	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
Gouvernance	Démocratie alimentaire	Création et animation d'espaces pour rencontrer, faire se rencontrer et récolter la parole et les besoins des producteurs adaptés aux contraintes des métiers	Action programmée
	Démocratie alimentaire	Forum de l'alimentation et temps d'interconnaissance entre acteurs agri-alimentaires	Action programmée
	Démocratie alimentaire	Création d'un poste de chargé de mission Eau et Agriculture	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› **Autre (champ libre)**

Plusieurs outils permettront de suivre les réalisations et d'évaluer les impacts des actions menées sur le territoire. Un tableau de bord des actions a été mis en place, recensant des indicateurs de suivi et de réalisations, ainsi que les résultats attendus. Ce tableur permettra de suivre l'effectivité, l'efficacité et l'efficience du PAT au fil de l'eau. Les Forums de l'alimentation seront, quant à eux, l'occasion de s'arrêter sur les impacts directs et indirects produits par les actions du PAT. Des indicateurs ont ainsi été dressés, avec des valeurs d'origine (T0), et objectif (T1).

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

La CCDSV participe à un groupe interPAT informel favorisant des échanges réguliers de pratiques et de réflexions entre chargés de PAT de 10 collectivités de l'Ain : Grand Bourg Agglomération, CC Plaine de L'Ain, CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon, CC de la Côtière à Montluel, CC de Miribel et du Plateau, CC du Haut Bugey, CC de la Veyle, CC Dombes, CC Val de Saône Centre.
La CCDSV participe également à la relance du réseau régional des PAT en Auvergne-Rhône-Alpes.

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› **Réseau Auvergne-Rhône-Alpes des PAT**
› **Réseau interPAT de l'Ain, PatLy**

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› **Les aides de l'Agence de l'eau**
› **Les aides des Départements**

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Marjorie Zanon
07 62 41 18 97
m.zanon@ccdsv.fr
Service Environnement
Chargée de mission Eau et Agriculture
627 Route de Jassans
01600 TREVOUX

Détail des sources

Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.